

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 Octobre 2013

Compte rendu réunions « Rythmes scolaires »

Deux réunions ont eu lieu, l'une avec la commission et l'autre avec Monsieur le Sous-préfet. Des discussions ont mis en avant les différentes activités qui pourraient être proposées, ainsi que les besoins en personnel, locaux et matériels. Monsieur le Sous-préfet a évoqué les avantages de la mutualisation des personnels encadrant et leur recrutement.

Admissions en non valeur

Le Conseil Municipal accepte la mise en non valeur d'un montant de 5 863 € pour l'assainissement et 4,90 € pour la commune.

Droit de préemption Urbain

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de parcelles situées rue de la Vincenderie et rue des Longeards. Afin d'aménager le carrefour, la commune se réserve une partie de la parcelle rue des Longeards.

Rapport SPANC et rapport d'activités 2012 CCLL

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ces rapports.

Convention avec la SAUR

Le Conseil Municipal accepte la convention avec la SAUR pour une durée de cinq ans. Le montant s'élève à 2 900 € HT par an et concerne le nettoyage des avaloirs, des postes de relèvement et des stations ainsi que le nettoyage partiel du réseau.

Effectif Ecole maternelle

Les enfants de deux ans préinscrits n'ont pas été pris à la rentrée scolaire 2013/2014. Madame le Maire précise qu'elle n'a pas été avertie de cette situation et fait part de son étonnement au Conseil Municipal sachant que chaque classe de maternelle a 26 élèves.

Questions diverses

L'ouverture des plis des travaux d'aménagement Rue de l'Amandier – Entrée Nord Est RD 53 aura lieu le 25 octobre 2013 à 17 H et le choix de l'entreprise le 4 novembre 2013 à 17 H.

- Réunion pour le calendrier des fêtes : 25 octobre 2013 à 20 H à Courléon.
- Les vœux sont fixés au samedi 11 janvier 2014 à 17 H à la salle des fêtes.

Réunions de commissions

- Voirie : 19 octobre 2013 à 9 H – Espaces verts : 4 novembre 2013 à 17 H 30 – Bâtiments : 23 novembre 2013 à 10 H.
